



Genève, le 18 novembre 2020

Le Conseil d'Etat

5768-2020

Département de l'intérieur (DFI)
Monsieur Alain BERSET
Conseiller fédéral
Palais fédéral
3003 Berne

Concerne : contre-projet du Conseil fédéral à l'initiative populaire "Non à l'élevage intensif en Suisse (initiative sur l'élevage intensif)" : ouverture de la procédure de consultation

Monsieur le Conseiller fédéral,

Nous vous transmettons ci-joint la position du canton de Genève sur votre contre-projet à l'initiative populaire "Non à l'élevage intensif en Suisse (initiative sur l'élevage intensif)".

Ce contre-projet nous semble répondre à la demande des citoyens pour une plus grande protection des animaux, sans pour autant remettre en question les modes de production agricole soutenus aujourd'hui par la politique agricole de la Confédération. Il s'agit ainsi d'un contre-projet équilibré que nous soutenons avec une réserve consistant à étendre son champ d'application aux animaux d'expérimentation.

Vous remerciant de l'intérêt que vous porterez à ces lignes, nous vous prions de croire, Monsieur le Conseiller fédéral, à l'assurance de notre haute considération.

AU NOM DU CONSEIL D'ÉTAT

La chancelière :

Michèle Righetti

La présidente :

Anne Emery-Torracinta

Annexe : formulaire complété pour la prise de position des cantons

Copie à : vernehmlassungen@blv.admin.ch

Consultation concernant le contre-projet du Conseil fédéral à l'initiative populaire « Non à l'élevage intensif en Suisse (initiative sur l'élevage intensif) »

Organisation / Organizzazione	Conseil d'Etat du canton de Genève
Adresse / Indirizzo	Rue de l'Hôtel-de-Ville 2, case postale 3964 1211 Genève 3
Datum, Unterschrift / Date et signature / Data e firma	xxxxxxx

Bitte senden Sie Ihre Stellungnahme elektronisch an vernehmlassungen@blv.admin.ch. **Sie erleichtern uns die Auswertung, wenn Sie uns Ihre Stellungnahme elektronisch als Word-Dokument zur Verfügung stellen. Vielen Dank.**

Merci d'envoyer votre prise de position par courrier électronique à vernehmlassungen@blv.admin.ch. Un envoi **en format Word par courrier électronique facilitera grandement notre travail. D'avance, merci beaucoup.**

Vi invitiamo a inoltrare i vostri pareri all'indirizzo di posta elettronica vernehmlassungen@blv.admin.ch. **Onde agevolare la valutazione dei pareri, vi invitiamo a trasmetterci elettronicamente i vostri commenti sotto forma di documento Word. Grazie.**

Questions sur le contre-projet direct

Question 1	Êtes-vous favorables à un contre-projet direct à l'initiative populaire « Non à l'élevage intensif en Suisse (initiative sur l'élevage intensif) » ?
Réponse	X oui <input type="checkbox"/> non
Explication	Le Conseil d'Etat salue le contre-projet proposé par le Conseil fédéral. Inscrire dans la Constitution fédérale des principes minimaux pour le bien-être des animaux de rente tout au long de leur vie constitue un acte symbolique qui appuie les contrôles quotidiens que réalisent les services vétérinaires cantonaux afin d'assurer la protection des animaux.
Question 2	Si vous êtes favorables à un contre-projet direct, approuvez-vous la proposition du Conseil fédéral ?
Réponse	X oui <input type="checkbox"/> en partie

Explication	
Question 3	Si vous n'approuvez la proposition de contre-projet qu'en partie, quelles modifications proposez-vous ?
Propositions de modifications	
Explication	
Question 4	Avez-vous d'autres remarques sur le projet d'arrêté fédéral ou sur le rapport explicatif ?
Remarques	Pour le Conseil d'Etat, les critères de bien-être animal introduits dans la Constitution fédérale (alinéa 2 ^{bis}) pour les animaux de rente devrait être élargi à tous les animaux élevés dans un but utilitaire comme, par exemple, les animaux d'expérimentation.